



Eliminatoires de la CAN 2021/Algérie 5-Zambie 0

Les Verts atomisent les Zambiens

Page 23

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Tizi Ouzou
**Jubilé en l'honneur
du champion de boxe
Loucif Hamani**

Page 24

Quatorzième année - N° 4931 - Ven. 15 - Sam. 16 novembre 2019 - Prix : 10 DA

Hydrocarbures, loi de finances 2020, code pénal et statut général des militaires

APN : quatre projets de loi adoptés en un jour

Page 3

L'économie sans inflation (3)

Par Mohamed Habili

Les dirigeants occidentaux y ont mis du temps, mais ils ont fini par se faire à l'idée que décidément le capitalisme est entré dans une nouvelle ère, dans laquelle l'expansion monétaire, même tous azimuts, comme celle d'ailleurs que leurs banques centrales pratiquent depuis la crise de 2007/2008, ne crée pas l'inflation, pour ainsi dire en dépit du bon sens. Pour autant, ils n'admettent pas encore, ou du moins se gardent-ils de le dire, que cette expansion est là moins pour stimuler l'économie que pour empêcher l'affaissement des prix, ce qui le cas échéant serait une sorte d'implosion, un effondrement peut-être sans retour. Qu'elle ne stimule pas l'économie, c'est une évidence, un fait établi, encore que cette évidence soit plus marquée en Europe qu'aux Etats-Unis, où tout de même la croissance conserve une certaine vitalité, alors que le spectre de la récession ne cesse de planer en Europe. Davantage encore aujourd'hui, du reste, en partie du fait de la guerre économique entre les Etats-Unis et la Chine, qui met à mal les économies exportatrices comme celle de l'Allemagne, dont le leadership est de ce fait menacé. L'ère des bas taux d'intérêts, qui en Europe sont dans certains cas déjà négatifs, changent bien des choses. Et d'abord, l'attitude vis-à-vis du surendettement, qui n'est plus un épouvantail.

Suite en page 3

Réviser la Constitution, éliminer la corruption et promouvoir les droits de la femme

Abdelaziz Belaid promet des «réformes profondes»

● **Azzedine Mihoubi** : «Il est temps d'oublier le pétrole...»



Convaincu qu'il est la bonne personne pour résoudre les problèmes de l'Algérie, le candidat à la présidentielle du 12 décembre, Abdelaziz Belaid, a présenté jeudi les grandes lignes de son programme électoral qui est selon lui, un exemple de la rupture avec l'ancien régime, qui sacralise les personnes et fonctionne avec la logique du «zaimisme».

Lire page 2

39^e vendredi de marches pacifiques
**Les manifestants maintiennent
leurs revendications**

Page 2

10^e Festival international du cinéma d'Alger
**Remise des prix aux lauréats
et hommage à Moussa Haddad**

Page 13

Réviser la Constitution, éliminer la corruption et promouvoir les droits de la femme

Abdelaziz Belaid promet des «réformes profondes»

■ Convaincu qu'il est la bonne personne pour résoudre les problèmes de l'Algérie, le candidat à la présidentielle du 12 décembre, Abdelaziz Belaid, a présenté jeudi les grandes lignes de son programme électoral qui est selon lui, un exemple de la rupture avec l'ancien régime, qui sacralise les personnes et fonctionne avec la logique du «zaimisme».

Par Louiza Ait Ramdane

Après Abdelmadjid Tebboune et Ali Benfliis, c'est autour de Abdelaziz Belaid de présenter son programme électoral qui selon lui est le seul capable de sortir l'Algérie de la crise. Un programme qui s'articule principalement selon lui, sur «des réformes profondes répondant aux aspirations du peuple algérien». Parmi les engagements contractés par le candidat Belaid, une fois élu président de la République, il œuvrera à bâtir «des institutions fortes reflétant la place de l'Etat algérien», et «consolider l'appartenance nationale tenant compte des dimensions maghrébine, régionale et internationale». Dans ce cadre, il a indiqué que parmi les priorités de son programme figurent «la révision de la Constitution et toutes les lois relatives aux réformes» ainsi que «l'ouverture d'un dialogue inclusif regroupant toutes les obédiences politiques du pays» et «l'édification d'une économie forte» basée sur «un terrain politique solide», soulignant que son programme se penche sur d'autres aspects, en particulier, «l'investissement en l'être humain pour réaliser le développement escompté».

Le candidat s'est engagé, à cette occasion, à éliminer la corruption, consacrer la démocratie participative et concrétiser «un contrôle effectif à l'aide des différents dispositifs».

Faisant état d'autres propositions incluses dans son programme pour l'éradication du chômage et la revalorisation des salaires des fonctionnaires, M. Belaid a souligné la consécration des droits du citoyen, à savoir la prise en charge sanitaire et le logement en sus de la promotion des droits de la femme. Il a également proposé la création d'une instance dédiée à la communauté algérienne établie à l'étranger afin de faciliter l'intégration des enfants de la communauté au processus de réforme économique en tirant profit de leur compétence et expérience. Ayant pour slogan à sa campagne, «le peuple décide», le candidat Belaid s'est engagé à garantir l'indépendance de la justice et d'opérer «des amendements» sur la loi de l'information, tout en assurant la transparence en matière de répartition de la publicité.

Soulignant que les élections étaient «la seule solution pour sortir de la crise que traverse le pays», M. Belaid a fait savoir que l'Algérie a besoin de «la contribution de tout un chacun», ajoutant : «il est temps pour la génération de la post-indépendance de prendre en charge l'édification du pays».

«L'Algérie à un rôle stratégique dans la région», a-t-il



déclaré, relevant l'existence des parties extérieures et inté-

rieures «souhaitant nager en eaux troubles» et que «les

Algériens ayant donné des leçons à travers le Hirak popula-

re pacifique sont conscients de ces défis». L. A. R.

Azzedine Mihoubi

«Il est temps d'oublier le pétrole...»

Pour le candidat à la présidentielle du 12 décembre, Azzedine Mihoubi, la légitimité populaire ne peut être exercée uniquement en sortant dans la rue.

Mihoubi insiste sur la nécessité d'aller vers les urnes afin de retrouver la légitimité qui selon lui «ne s'exerce pas seulement dans la rue». Selon lui, l'exercice de la légitimité populaire se fait en allant aux élections. L'ancien ministre de la Culture a appelé les Algériens à participer massi-

vement au prochain scrutin qui se déroulera dans moins d'un mois. Ce dernier estime que c'est «la bonne voie vers la légitimité». Le secrétaire général par intérim du RND dira que les Algériens savent que la date des élections est décisive, pour sortir de la situation inédite sans précédent, dans laquelle se trouve le pays depuis près d'une année. Lors d'une réunion avec les femmes dirigeantes du RND en vue de sa campagne pour les présidences du 12 décembre

2019, Azzedine Mihoubi dit que son programme électoral consacrerait la volonté du peuple. Pour Azzedine Mihoubi, ancien ministre de la Culture, aller vers les élections est une question essentielle et lorsque les Algériens sont descendus dans la rue, leurs demandes d'application des articles 7 et 8 étaient claires. Le candidat à la présidentielle a rendu hommage à l'armée. Selon lui, l'armée s'est engagée à faire passer le pays d'un état de tension à une situa-

tion où les Algériens espèrent se rendre aux élections.

Pour Mihoubi, il est temps d'oublier le pétrole et trouver une alternative pour développer l'économie. «En tant qu'Algériens, nous devons enlever de nos têtes que nous avons du pétrole. Nous devons développer l'économie nationale, notamment l'économie alternative», a-t-il déclaré devant les cadres de son parti.

Louiza Ait Ramdane

39^e vendredi de marches pacifiques

Les manifestants maintiennent leurs revendications

Moins d'un mois de la présidentielle, les manifestants sont toujours dans la rue pour exprimer leur rejet de cette élection prévue pour le 12 décembre et exiger une Algérie libre, une justice indépendante ainsi que la souveraineté populaire. Malgré la mauvaise tenue, un nombre incalculable de manifestants était au rendez-vous de ce 39^e vendredi dans les différentes wilayas du pays, afin de réitérer leurs revendications, à savoir le rejet de l'élection présidentielle, la libération des détenus d'opinion, le départ de tous les symboles de l'ancien système et une justice indépendante qui n'adhère à nul autre pouvoir que celui de la loi. Les participants à ce vendredi pluvieux ont aussi réclamé l'application des articles 7 et 8 de la Constitution. Ils ont surtout dénoncé l'injustice dont ont été victimes les détenus d'opinion condamnés à 12 mois de prison, dont six fermes. «Comment des manifestants qui sont sortis pacifiquement demander le droit de vivre dans une Algérie meilleure et qui ont brandi le drapeau amazigh se retrouvent condamnés à 12 mois de prison au moment où d'autres voleurs qui ont poussé



l'Algérie au point de non-retour se retrouvent à passer une peine moins lourde ?» se demandent les manifestants qui dénoncent «aadalet el téléphone» (la justice du téléphone). Les marcheurs ont réclamé le changement radical. Défilant dans le centre-ville de la capitale, les manifestants ont scandé des slogans hostiles à la présidentielle et aux candidats de cette élection. «Si on vote, et c'est loin d'être vrai, qui nous assure que celui qui viendra saura nous écouter et prendre en considération nos

revendications?» s'interrogera un manifestant venu de Blida. D'autres manifestants ont réaffirmé leur détermination à ne pas voter ce jour-là, scandant : «Makanch el vote maâ el issaba» (pas de vote avec la issaba). Les portraits du moudjahid Bouregaa et de l'universitaire Yasmine Dahmani, placés en détention, étaient également très présents ce vendredi. Sur les pancartes, on pouvait lire : «on veut une justice indépendante, une Algérie libre et de droit et une presse libre». Les manifestants ont aussi

appelé à l'application des articles 7 et 8 de la Constitution, consacrant la souveraineté du peuple. Ils ont également affiché leur détermination à poursuivre leur mobilisation pacifique et insisté sur leur opposition à toute ingérence étrangère dans les affaires internes du pays. Les marcheurs ont aussi dénoncé l'approbation de la loi sur les hydrocarbures, scandant «Baâtou leblad yal khawana» (vous avez vendu le pays, traîtres) ou encore «à la poubelle qanoun el mahrouqat» (à la poubelle la loi sur les hydrocarbures), «ntouma baatouha wa hna nrej3ouha» (vous avez vendu le pays, nous le récupérons). C'est sous une pluie battante que la marche d'Alger s'est poursuivie, comme toujours dans le calme. En fin d'après-midi, les marcheurs, trempés jusqu'aux os, se sont séparés sous le sceau de «Silmya». Des marches similaires ont été organisées dans certaines villes du pays où les citoyens ont scandé des slogans exigeant la libération des détenus d'opinion arrêtés durant les marches des mardis et vendredis.

Thinherine Khouchi

Hydrocarbures, loi de finances 2020, code pénal et statut général des militaires

APN : quatre projets de loi adoptés en un jour

■ **Fait inédit, les députés ont adopté avant-hier quatre projets de loi débattus durant la semaine. Il s'agit, respectivement, des projets de loi régissant les activités des hydrocarbures, de loi de finances 2020, celui amendant le code de procédure pénale de 2017 et enfin celui portant statut général des personnels militaires. Des textes dont l'importance n'est pas des moindres et qui pourtant ont été validés en l'espace de quelques heures.**

Par Lynda Naili

Sans grande surprise, en dépit d'un certain remous créé lors des débats ayant suivi sa présentation, le projet de loi régissant les activités d'hydrocarbures, attendu depuis des années et objet d'une grande controverse depuis sa validation, le 13 octobre dernier par le Conseil des ministres, a été accepté par la majorité des membres de l'APN dominée par le FLN et le RND et refusé par les députés du mouvement El Binaa, lors d'une plénière boycottée par les députés du MSP, FFS, PT et RCD. Intervenant au terme de la séance de vote, Mohamed Arkab, ministre de l'Energie, a indiqué que l'exploration de nouvelles réserves pétrolières et gazières était devenue une nécessité «impérieuse et urgente» pour l'Algérie, d'où l'importance d'un cadre juridique adéquat. Aussi, qualifiant cette adoption d'«acquis important pour toute l'économie nationale, et non pas seulement pour le secteur», il expliquera que cette nouvelle loi, devant incesamment passer devant le Sénat, «renforce le rôle de l'Etat dans la promotion de l'économie nationale et la valorisation des ressources nationales, qui contribuent aux revenus nécessaires à même de garantir la sécurité énergétique». Cette adoption, ajoutera-t-il, «consolide la détermination du secteur à œuvrer davantage à réunir toutes les conditions nécessaires et le climat propice à la relance de ce secteur vital et stratégique au pays».

Fortement amendée, la loi de finances 2020 validée

Autre texte adopté et aussi critiqué et dénoncé aussi bien par les partis de l'opposition que par le mouvement populaire pacifique, il s'agit du projet de loi de finances 2020 qui a connu un amendement en profondeur sur proposition de la Commission des finances et du budget de l'APN. Elaboré sur la base d'un prix référentiel du baril de pétrole à 50 dollars/baril et d'un prix de marché à 60 dollars, ainsi qu'un taux de change de 123 DA/dollar, le PLF 2020, outre l'abrogation de la règle 51/49 % régissant les IDE pour les secteurs non stratégiques, le recours «en cas de besoin et de manière sélective» à l'endettement extérieur auprès des institutions financières internationales pour le financement des projets économiques structurels et fructueux, prévoit, pour l'essentiel, une augmentation des revenus des exportations des hydrocarbures en 2020 de 2 % par rapport à 2019, pour atteindre 35,2 milliards de dollars (contre 34,5 milliards de dollars en 2019), et ce, en raison d'une augmentation de 2,06 % des quantités des hydrocarbures devant être exportées. Il prévoit aussi une baisse des importations de 13,3 % à 38,6 milliards de dollars en 2020. Quant au déficit de la balance des paiements, selon le PLF 2020, il devrait atteindre -8,5 milliards USD en 2020 contre -16,6 milliards USD en 2019, soit d'une baisse de 8,1 milliards USD, alors que les réserves de change devront connaître une contraction de 51,6 milliards de dollar à fin 2020. En outre, le même texte,



PH.D. R.

dans son article 76 bis, nouvellement introduit, autorise les Algériens établis à l'étranger et désirant rentrer au pays à y faire rentrer des véhicules et des biens d'une valeur globale de 4 millions DA pour les étudiants et de 5 millions DA pour les reste des citoyens. Dans ce contexte, les députés ont adopté la proposition d'un nouvel article portant déclaration obligatoire des devises à l'entrée et à la sortie du territoire national pour les montants dépassant 5 000 euros ou équivalent en devises étrangères au lieu de 1 000 euros actuellement. Ce à quoi s'ajoute l'autorisation d'importation des véhicules touristiques d'occasion à essence et au diesel de moins de 3 ans. Entre autres amendements validés, celui de la révision à la baisse de la taxe sur le timbre du passeport destiné aux mineurs de 6 000 à 3 000 DA.

Le code de procédure pénale, une «nouvelle» ère dans la lutte contre la corruption

Par ailleurs, à la majorité, les

députés ont dit oui pour le projet de loi amendant le code de procédure pénale visant la préservation des deniers publics à travers la facilitation de la mise en mouvement de l'action publique et l'annulation des contraintes qui faisaient obstacle à la Police judiciaire. Selon Belkacem Zeghami, ministre de la Justice, garde des Sceaux, cette adoption «instituera une nouvelle ère qui favorisera la rupture avec les anciennes pratiques, la poursuite de la lutte contre la corruption sous toutes ses formes et la préservation des deniers publics».

Un nouveau statut général des personnels militaires

Les députés ont aussi adopté le projet de loi complétant l'ordonnance 06-02 portant statut général des personnels militaires. Ce texte «permet aux militaires d'être à l'abri de tout ce qui pourrait attenter à l'unité nationale ou à la stabilité de l'institution de l'armée», selon Fethi Khouil, ministre des Relations avec le Parlement.

L. N.

Présidentielle du 12 décembre

La campagne électorale débute officiellement demain

La campagne électorale pour l'élection présidentielle du 12 décembre débutera officiellement demain et mettra en lice cinq candidats dont les dossiers ont été acceptés par l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) et validés par le Conseil constitutionnel, conformément aux dispositions de l'article 141 de la loi organique relative au régime électoral. Les cinq candidats à la présidentielle sont l'ancien Chef du gouvernement et président du parti Talaie el Hourriyet, Ali Benflis, l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, l'ancien ministre de la Culture et actuel secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi, l'ancien

ministre de Tourisme et président du Mouvement el-Bina, Abdelkader Bengrina, et le président du parti Front Al-Moustakbel, Abdelaziz Belaid. L'article 144 de la loi organique relative au régime électoral stipule que le retrait du candidat n'est ni accepté ni pris en compte après la validation des candidatures par le Conseil constitutionnel, sauf en cas d'empêchement grave légalement constaté par le Conseil. Les cinq prétendants à la magistrature suprême ont commencé à rendre publiques les grandes lignes de leurs programmes électoraux, tout en appelant les électeurs à participer massivement au rendez-vous du 12 décembre. Abdelmadjid Tebboune, qui se présente en

candidat indépendant, a rendu public son programme électoral, placé sous le slogan «Engagés pour le changement, capables de le réaliser», comportant 54 engagements pour l'instauration d'une «nouvelle République». Le président du parti Talaie el Hourriyet, Ali Benflis, a lui aussi présenté les grandes lignes de son programme électoral qui se veut une «transition globale» visant «la modernisation politique, économique et sociale du pays». Le président du mouvement el-Bina, Abdelkader Bengrina, a déclaré, de son côté, que son programme s'appuie essentiellement sur «le principe de consultation des Algériens sur les voies de sortie de crise, la récupération des fonds volés, la

concrétisation de la sécurité alimentaire et territoriale de l'Algérie», tout en apportant son soutien aux exigences du mouvement populaire Hirak. Mohamed Charfi, président de l'Anie, qui a la haute main sur tout le processus électoral, a exprimé l'engagement de cette instance à veiller au caractère «régulier et démocratique» de la présidentielle, assurant que «ses membres sont mobilisés pour préserver le choix du peuple». Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Hassane Rabehi, avait souligné que «toutes les mesures nécessaires» ont été prises en prévision de l'élection présidentielle et pour garantir le déroulement de la campagne électorale dans «les meilleures

LA QUESTION DU JOUR

L'économie sans inflation (3)

Suite de la page une

Le premier pays qui en Europe se montre disposé à mettre à cet égard ses pendules à l'heure, c'est la France, dont le président a déclaré récemment, dans une interview avec l'hebdomadaire «The Economist», que la règle des 3% de déficit budgétaire imposée par les traités européens est désormais caduque, qu'elle appartenait au siècle précédent, pour reprendre les termes qu'il a lui-même employés. Bien qu'il ne soit pas allé à cette occasion jusqu'à annoncer que son pays s'en affranchissait par conséquent, c'est bien là la signification de son propos. Même si peu après son Premier ministre est revenu sur le sujet pour rappeler l'engagement de la France à respecter cette règle, arguant notamment du passage effectif du déficit sous la barre des 3%. Cette divergence n'en est pas une. Emmanuel Macron et Edouard Philippe, en fait, ne s'adressent pas au même public. Le premier parle aux autres dirigeants européens, et en premier lieu aux Allemands, les défenseurs de l'orthodoxie en matière budgétaire, et le second à ceux des Français qui sont opposés à la rigueur, et qui constituent une majorité. Les deux responsables se sont accordés en cela que l'affranchissement de la règle des 3% n'implique nullement qu'il faille laisser filer toutes les dépenses, abandonner en particulier l'impératif d'équilibrer les comptes sociaux, en tout rompre avec la rigueur. S'affranchir de la règle des 3% signifie s'endetter bien plus qu'on ne l'est déjà, certes, mais pour investir dans des domaines qui commandent l'avenir, comme la transition énergétique par exemple, à elle seule une immense chantier. Celui-ci n'est pas le seul. La France, et bien d'autres en Europe, s'approprient donc à tirer le meilleur parti de la nouvelle ère, à faire de leur faiblesse actuelle leur force de demain. Ils en attendent qu'elle donne à leurs économies un deuxième souffle, qu'elle enrayer par là même leur déclin, grâce au lancement qu'elle permet de grands projets refondateurs, salvateurs de leurs économies, et peut-être même de leurs sociétés. Le peuvent-ils ? Cela est une autre question. Il faudrait commencer par convaincre l'Allemagne et ses dépendances du nord et de l'est de l'Europe, ce qui n'est pas une mince affaire. S'affranchir du principe de l'équilibre budgétaire tout en restant dans la zone Euro ne semble pas un pari tenable. La France ne peut à la fois garder l'euro comme sa monnaie et s'endetter à tout-va, en se prévalant pour cela de l'avènement d'une ère nouvelle.

M. H.

Premiers flocons de neige à Bouira

Tikjda retrouve sa blancheur d'hiver

■ La station climatique de Tikjda, perchée à plus de 1 400 mètres d'altitude, et située à une trentaine de km au nord-est de la ville de Bouira, a retrouvé depuis quelques jours sa blancheur hivernale, après la chute enregistrée des premiers flocons de neige dans la région, a-t-on constaté.

Par Siham B.

En effet, les montagnes surplombant le site du Centre national de sport et de loisir de Tikjda (CNSLT) sont toutes recouvertes de neige, annonçant la rudesse de la saison hivernale dans cette station touristique qui accueille chaque année des milliers de visiteurs issus de différentes wilayas du pays, en quête de loisir et de villégiature. La blancheur de la poudreuse domine les brumes et les brouillards survolant les hauteurs du site. Malgré le froid glacial qui régnait sur la station et ses coins environnants, les touristes et visiteurs n'ont pas hésité à s'y rendre pour découvrir et admirer davantage les féériques paysages que leur donne dame nature à Tikjda. «Je me rends chaque jour à Tikjda, surtout avec le retour de la neige, c'est magnifique. On se rend en groupe avec mes amis pour passer d'agréables moments au milieu de la neige et du froid. Tikjda en hiver est un autre monde à découvrir», a confié à l'APS Mourad, un trentenaire en compagnie de ses amis en route vers Tikjda. Les premières chutes de neige sur les hauteurs de Tikjda et sur l'ensemble des montagnes du Djurdjura ont attiré un grand nombre de visiteurs durant cette semaine. La plupart d'entre eux ont afflué vers le CNSLT afin d'avoir toutes les commodités nécessaires. Plusieurs autres ont préféré se rendre au chalet du Kef, non loin du CNSLT. «Nous avons reçu beaucoup de gens ces trois derniers jours. D'autres ont été accueillis



au chalet du Kef. C'est le début de la saison hivernale à Tikjda, tout le monde cherche à profiter de ces moments de loisirs en haute montagne», a indiqué à l'APS Mohand Ameziane Belkacemi, chargé de la communication au CNSLT. **Le centre prêt à accueillir ses hôtes** A l'intérieur de la salle de réception du premier hôtel dont dispose la station de Tikjda, l'agent d'accueil n'a pas cessé de répondre aux appels téléphoniques en provenance des personnes et familles qui cherchent à réserver des chambres en prévision d'un séjour à Tikjda. «Nous recevons des dizaines d'appels chaque jour. Les gens veulent venir passer des courts séjours, notamment en ces jours d'hiver et de neige», a avoué l'agent. «La majorité des clients sont des familles en quête de loisir et de détente», a-t-il dit. Le CNSLT a tout mis en place afin de fournir les commodités nécessaires aux hôtes de la station. «Tout est en place pour accueillir nos visiteurs. Nous avons égale-

ment des activités d'animation pour les familles et pour les enfants, ainsi que des activités sportives et de détente comme les randonnées et soirées artistiques», a relevé M. Belkacemi. Le Centre de Tikjda jouit d'une capacité globale de 460 lits, et compte réceptionner, d'ici au mois de mai prochain, un autre hôtel en phase finale de réaménagement d'une capacité de 160 lits, selon les détails donnés par le même responsable. **Tikjda veut réhabiliter ses remontées mécaniques** Inscrit en 2016, le projet annoncé alors par le ministère de la Jeunesse et des Sport (MJS) pour la réhabilitation des télésièges reliant le CNSLT de Tikjda au Chalet du Kef est toujours gelé. Une station montagnaise et touristique à l'image de Tikjda a besoin de remontées mécaniques afin de dynamiser l'activité et de faciliter le déplacement des touristes et visiteurs. «La réhabilitation de ces téléphériques, complètement dégradés et abandonnés, est plus que nécessaire

pour une station comme Tikjda, qui recèle d'importantes potentialités touristiques dont nous devons tirer profit», a souligné M. Belkacemi. Le déplacement des personnes d'un site à un autre est très difficile, notamment en hivers et en période de neige. «Nous sommes en train d'œuvrer pour relancer cet important projet plusieurs fois annoncé, mais qui tarde toujours à se concrétiser», a-t-il regretté. Selon une étude précédente réalisée par le CNSLT et visant à «convaincre» le MJS de la pertinence de la réhabilitation de ces remontées, une enveloppe financière de 700 millions de DA suffira pour la réalisation de cette opération, qui redonnera à la station son lustre d'antan. «D'après la même étude, il a été établi qu'à raison d'un ticket à 100 ou 150 DA, cette structure pourrait rapporter annuellement plus de 200 millions de dinars», a estimé M. Belkacemi.

S. B./APS

Présidentielle

Les médias mobilisés pour une large couverture de la campagne électorale

Les différents médias nationaux ont mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires pour assurer une large couverture de la campagne électorale en prévision de la Présidentielle du 12 décembre prochain, dont le lancement est prévu demain, à travers l'élaboration de programmes spéciaux. Dans cette perspective, l'agence Algérie presse service (APS) a élaboré un programme spécial pour cet événement en mobilisant des moyens humains et matériels pour assurer une large couverture de la campagne électorale. Des journalistes et photographes accompagneront les cinq candidats qui sillonneront le territoire national pendant trois semaines, tandis que d'autres équipes seront mobilisées au niveau de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie). Dans le même cadre, l'APS diffusera une série de contenus consacrés à lacampagne électorale sur le fil et le site internet en mobilisant, pour la première fois, ses équipes de

l'audiovisuel en vue de diffuser des contenus sur son WebTV. Pour sa part, la Télévision publique a déployé des moyens pour lacirconstance à même de permettre une couverture «équitable et objective» de la campagne électorale, en dépêchant des équipes aux 48 wilayas du pays et une quinzaine à l'étranger pour la couverture médiatique du vote des membres de la communauté algérienne établie à l'étranger, a indiqué à l'APS le rédacteur en chef adjoint à la Télévision nationale, Lotfi Selmi. Il a ajouté qu'un programme spécial a été prévu à cette occasion, à travers la mise en place d'un dispositif qui assurera une couverture médiatique «globale et équitable» du début jusqu'à la fin du processus électoral. A cet effet, des plages horaires sont retenues pour les cinq candidats qui auront à s'exprimer pour présenter leurs programmes électoraux respectifs et convaincre l'électeur. Outre ce dispositif, des spots de sensibilisation sur l'accomplis-

sement de ce droit civique, des émissions spéciales, des débats et tables rondes sont également au menu des programmes de la Télévision nationale afin de tenir les citoyens informés régulièrement des événements relatifs à l'élection présidentielle, a expliqué M. Selmi. Il en est de même pour la Radio nationale qui a mis en place un dispositif similaire en mobilisant l'ensemble de ses chaînes (1, 2 et 3), ainsi que les radios locales, les radios thématiques et les radios-net, a fait savoir le directeur de la chaîne 1 (arabophone), Mohamed Zebda. Sur le terrain, des équipes accompagneront les cinq candidats pour couvrir leurs activités durant la campagne, a-t-il précisé, ajoutant que la Radio nationale diffusera des reportages, des analyses de spécialistes et des débats, comme elle émettra des émissions de sensibilisation et d'information sur tout ce qui a trait à l'élection. La chaîne de télévision Echourouk News est également mobilisée pour la couvertu-

re médiatique du processus électoral. Pour ce faire, elle a engagé les moyens humains et techniques nécessaires pour une large médiatisation de l'événement, a indiqué le rédacteur en chef du service politique de cette chaîne, Tahar Fattani. Un programme spécial a été élaboré, à cet effet, avec notamment des équipes qui seront affectées pour couvrir les activités de chacun des cinq candidats qui sillonneront le territoire national, a-t-il précisé. Des émissions thématiques sont également au menu, au cours desquelles sera invité chaque candidat à la présidentielle pour débattre avec des experts dans les domaines politique, économique et social, a-t-il annoncé, ajoutant que les réseaux sociaux seront également utilisés pour suivre l'actualité. Le journal «Echaâb» a aussi mobilisé ses effectifs pour cet événement, a indiqué son directeur général, Fnides Benbella, précisant que des journalistes accompagneront les cinq candidats, tandis qu'un

programme spécial a été mis en place à l'occasion, portant notamment sur le suivi des événements intervenant sur la scène politique nationale et les activités de l'Anie. Pour sa part, le journal «El Hiwar» a prévu un programme spécial-élection, a fait savoir le rédacteur en chef de ce quotidien, Noureddine Alouache. A l'occasion de cet événement, «El Hiwar» a déployé des correspondants au niveau des 48 wilayas du pays pour une couverture «efficace» des différentes étapes du processus électoral, précisant que des pages spéciales seront dédiées à l'élection présidentielle, tandis que le site électronique du journal diffusera en continu les nouvelles concernant l'événement. L'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav) a fait part de son engagement à accompagner le processus électoral en accomplissant son rôle légal et de contrôle dans le cadre des missions qui lui sont confiées.

Maya G.

Omari exhorte les producteurs à s'organiser dans des coopératives spécialisées

■ Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Cherif Omari, a exhorté, jeudi depuis Ghardaïa, les agriculteurs, les éleveurs et les producteurs à s'organiser dans des coopératives spécialisées.

Par Salem K.

S'exprimant à l'occasion d'une rencontre nationale sur la filière lait, en présence du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Belkheir Dadda-Moussa, le ministre a souligné que les coopératives constituent un levier pour l'amélioration de la quantité et la qualité de production ainsi que du revenu des partenaires agricoles. «Les coopératives dans le secteur agricole sont appelées à s'inscrire dans une stratégie visant à contribuer davantage au développement économique et social du pays et créer plus d'emplois et de richesse», a-t-il déclaré. Ces coopératives doivent jouer un grand rôle en matière de financement, de qualité de production, d'encadrement et de formation, a estimé M. Omari, rappelant, à cet effet, les différents programmes d'accompagnement mis en place par les pouvoirs publics pour le développement du secteur de l'Agriculture. Le ministre a fait savoir que la filière lait contribue significativement à la sécurité alimentaire en Algérie,



PH.D. R.

rappelant que le lait occupe une place prépondérante dans la ration alimentaire des Algériens et apporte la plus grande part de protéine animale en plus de la création entre 400 000 et 450 000 emplois directs et indirects, en plus de constituer une source de revenu pour 1,4 million de personnes dans le monde rural du pays. M. Omari a fait état, par ailleurs, de «l'activation de la convention entre les ministères de l'Agriculture et de la Formation professionnelle afin de professionnaliser l'amont de la filière laitière et faire progresser l'aval, principalement au niveau des centres de collecte de lait, maillon déterminant pour l'amélioration de la qualité du produit». Dans ce cadre, une convention cadre a été paraphée par les deux parties signataires

du contrat, qui selon ses termes, s'engagent à mettre en œuvre des programmes de formation ouverts aux éleveurs, au personnel des centres de collecte de lait et de l'industrie laitière, en complémentarité avec les formations assurées par la filière. En pratique, ils s'engagent à contribuer à l'élaboration des programmes des formations en collaboration avec les services de l'agriculture, à organiser des sessions de formation ou de sensibilisation dans les centres de formation, selon un programme annuel établi conjointement, et à former des formateurs dans tous les domaines de la filière laitière. Pour sa part, le ministre de la Formation professionnelle a souligné la disponibilité de son secteur pour la professionnalisation des travailleurs touchant aux dif-

férents secteurs, notamment celui de l'Agriculture. «Notre objectif est l'amélioration du savoir-faire des partenaires du secteur de l'Agriculture pour améliorer les rendements, réduire l'importation et assurer la sécurité alimentaire», a conclu M. Dadda-Moussa. Organisée par la Chambre nationale d'agriculture, en collaboration avec les autorités locales chargées de l'agriculture, les travaux de la rencontre nationale sur la filière lait se poursuivent en ateliers. Au terme de cette rencontre, Cherif Omari a précisé que ces quatre ateliers restaient ouverts pour échanger et débattre de leurs thématiques liées à l'optimisation et la rationalisation des facteurs de production, la structuration des acteurs de la filière lait, la prise en charge de la santé animale, et la

mobilisation de la production à l'export et la rationalisation des importations. Auparavant, la délégation ministérielle a suivi un exposé présenté par les responsables locaux sur la situation du secteur agricole dans la wilaya de Ghardaïa qui a connu ces dernières années un essor considérable faisant d'elle un pôle agricole de référence notamment en matière de production laitière. En marge de cette rencontre, les deux ministres visiteront des exploitations agricoles et des centres de formation ainsi qu'une entreprise de production dans la région de Ghardaïa, avant d'effectuer une visite similaire dans la wilaya déléguée d'El-Menea.

S. K./APS

Energie

Le pétrole en baisse au lendemain des stocks américains

Les prix du pétrole étaient en baisse hier en cours d'échanges européens, pénalisés par une hausse des stocks de pétrole brut américains plus forte que prévu et des perspectives toujours mitigées sur le front de la guerre commerciale. Vers 10h30 GMT, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 61,85 dollars à Londres, en recul de 0,71 % par rapport à la clôture de jeudi. A New York, le baril américain de WTI pour décembre perdait de 0,44 % à 56,52 dollars. La veille, les barils de Brent et WTI ont respectivement lâché 0,1 % et 0,5 %. «Les prix du pétrole étaient sous pression hier, après la publication des données sur les stocks américains jeudi par l'Agence américaine d'informations sur l'énergie (EIA)», a constaté Carsten Fritsch, analyste de

Commerzbank. Selon l'EIA, les réserves commerciales de brut pour la semaine achevée le 8 novembre ont progressé de 2,2 millions de barils pour s'établir à 449,0 millions, là où les analystes interrogés par l'agence Bloomberg anticipaient une hausse plus faible de 1,5 million de barils. Le marché a également réagi aux chiffres de la production américaine qui a atteint un nouveau record, le pays extrayant en moyenne 12,8 mbj, soit 200 000 barils de plus que la semaine précédente. «Cette hausse des stocks, soutenue par les records de production de pétrole de schiste, laisse penser que l'offre pourra être excédentaire en 2020», a complété Han Tan, analyste chez FXTM, de quoi «refroidir» les prix. L'optique d'un règlement de la guerre commerciale, toujours incertaine, n'était pas de nature à rassu-

rer le marché. Mais les investisseurs ne désespèrent pas «qu'un accord entre les Etats-Unis et la Chine puisse être signé bientôt», a cependant estimé Al Stanton de RBC, citant le conseiller économique à la Maison-Blanche, Larry Kudlow, rapportant des discussions avec Pékin «très constructives».

Pétrole : l'AIE voit un marché «calme» en 2020 avec une offre abondante

Le marché pétrolier pourrait bien rester «calme» l'an prochain, en dépit des nombreuses tensions géopolitiques, grâce à une offre abondante provenant de pays comme les Etats-Unis ou le Brésil, estime hier l'Agence internationale de l'énergie (AIE). «Le calme est soutenu par un marché bien approvisionné et

des stocks élevés. Cette situation peut se maintenir en 2020 parce que les pays non-Opep vont augmenter leur production de 2,3 millions de barils par jour», remarque l'agence basée à Paris dans son rapport mensuel sur le pétrole. En dépit des efforts de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés comme la Russie pour limiter leur production, d'autres nations vont continuer à pomper toujours plus l'an prochain : les Etats-Unis surtout mais aussi le Brésil, la Norvège et un nouveau petit pays producteur où se multiplient les découvertes, le Guyana, prévoit l'AIE. Elle avait déjà relevé ce paradoxe cette semaine : le marché fait actuellement preuve de stabilité malgré des tensions géopolitiques multiples. «Les cours ont tourné autour de 60 dollars (le baril) en

moyenne au cours de la quasi totalité de l'année, restant plus ou moins stables», avait observé mercredi son directeur exécutif, Fatih Birol, tout en listant les nombreux facteurs d'instabilité : chute des exportations iraniennes, effondrement du Venezuela, attaques en Arabie saoudite, troubles en Irak... Son estimation de la croissance de la demande mondiale de brut reste par ailleurs inchangée à 1 million de barils par jour (mbj) supplémentaires cette année et 1,2 mbj en 2020. Les prévisions pour l'an prochain se fondent en partie sur les chiffres du Fonds monétaire international (FMI), qui attend une croissance économique mondiale de 3,4 %. «Toutefois, la santé de l'économie mondiale demeure incertaine en dépit des récentes nouvelles positives sur le conflit commercial Etats-Unis/Chine», note l'AIE.

Constantine

Plus de 500 étudiants formés aux technologies de pointe en informatique

■ Plus de 500 étudiants issus de différentes universités ont été formés aux technologies de pointe en informatique lors de vingt-quatre ateliers organisés durant trois jours dans le cadre des activités de la 4^e édition du Salon de l'informatique, a indiqué jeudi à l'APS, le président du comité d'organisation de cette manifestation scientifique.

Par Ahlem N.

Si exprimant en marge de la cérémonie de clôture de ce salon, le D^r Bouramoul Abdelkrim, a précisé que «ces stagiaires ont bénéficié de formations dans plusieurs nouvelles technologies de pointe en informatique, entre autres, le deep learning (perfectionnement automatique du système informatique), les nouveaux langages de programmation, la sécurité des systèmes informatiques, la robotique et l'intelligence artificielle». Organisés à la

faculté des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) de l'université Abdelhamid-Mehri-Constantine 2, ces ateliers ont été encadrés par des enseignants universitaires spécialisés, des ingénieurs gestionnaires des startups, des partenaires dans le domaine de l'informatique et des clubs scientifiques, a souligné le même responsable. L'organisation en parallèle de tous ces ateliers au profit de ce grand nombre d'étudiants et en l'espace de trois jours a été «un des défis à relever» lors de ce Salon en sus de l'organisation de



10 compétitions dans différentes spécialités scientifiques, dont une compétition en robotique pour les écoliers d'un établissement primaire, un concours de prototypage d'objets connectés et un concours de robots suiveurs en ligne, a-t-on noté. Durant ces trois dernières années, pas moins de 45 inventions ont été créées par des étudiants chercheurs de la faculté des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) qui ont apporté des solutions efficaces dans différents domaines, notamment économiques et médicales, a fait

savoir la même source, citant parmi ces créations un système qui permet de gérer la maison à distance, un appareil qui permet de calculer le nombre de pulsations, mesurer la tension artérielle et le taux de glycémie et un autre pour améliorer l'audition des enfants malentendants. Lors de la cérémonie de clôture de ce salon de l'informatique, des prix ont été discernés aux lauréats des compétitions orga-

nisées et des attestations ont été remises aux stagiaires. Cette quatrième édition a été également marquée par la présentation de deux conférences, 10 communications sur la création et le succès des start-up et l'organisation de plusieurs stands d'expositions des innovations réalisées par des étudiants chercheurs et des clubs scientifiques.

A. N./APS

Ain Témouchent

Inauguration de deux nouveaux sièges de sûreté urbaine

Deux nouveaux sièges de sûreté urbaine ont été inaugurés jeudi à Ain Témouchent, lors d'une cérémonie présidée par l'inspecteur régional ouest de police, le contrôleur de police Mustapha Benaini, représentant le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN).

Le contrôleur de police Benaini a souligné, à cette occasion, que la concrétisation de ces deux nouveaux sièges de sûreté urbaine à l'est de la ville d'Ain Témouchent et au centre ville intervient sur demande pressante des habitants. Le nombre de sièges de sûreté urbaine à Ain Témouchent est passé à 7.

Lors de l'exposition des statis-

tiques analytiques de l'activité de la sûreté de wilaya d'Ain Témouchent, il a indiqué que de petits délits ont été traités en collaboration avec des citoyens de cette wilaya, notamment avec la concrétisation du principe de la police de proximité et l'ouverture des canaux de communication, déclarant "dans le cadre du partenariat avec les associations et les comités de quartiers, nous avons réussi à lutter contre ces crimes".

L'inspecteur régional ouest de police a annoncé, dans ce contexte, que le siège de sûreté urbaine de la commune de Sidi Benadda réalisé dernièrement sera bientôt mis en service, sou-

lignant qu'il sera doté de ressources humaines nécessaires.

Selon les explications fournies, le siège de sûreté urbaine du centre-ville d'Ain Témouchent couvre le territoire de compétence s'étendant sur une superficie de plus de 91 hectares avec une densité démographique de 22.992 habitants, soit une moyenne de couverture d'un policier pour 697 citoyens.

La 7^e sûreté urbaine couvre le territoire de compétence sur une surface de 167 ha à la partie-est de la ville d'Ain Témouchent où résident plus de 13 000 habitants, soit un policier pour 447 citoyens.

L. M.

Relizane Une production de 300 000 quintaux de pomme de terre hors saison prévue

Une production de 306 000 quintaux de pomme de terre hors saison est prévue dans la wilaya de Relizane, lors de la campagne de récolte qui devra démarrer dans les prochaines semaines, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Le chef de service organisation de la production et soutien technique, Nadia Arbaoui a indiqué, à l'APS, que la quantité prévue sera récoltée sur une superficie de 1 068 hectares dont 376 ha consacrés à la production de la semence et 692 ha à la pomme de terre de consommation. La majorité des champs de pomme de terre est située dans les régions de Hmadna, Sidi Khettab et Yellel, caractérisées par de hautes capacités de production. Il est également prévu que la moyenne du rendement

de ce produit stratégique sera de l'ordre de 290 quintaux à l'hectare, selon les estimations de la DSA.

La superficie de production de pomme de terre dans la wilaya a connu une régression dans les dernières années, d'environ 3 000 hectares par an à environ 2 000 ha actuellement en raison de la réticence des agriculteurs à produire ce tubercule.

Quelque agriculteurs spécialisés dans ce créneau ont fait savoir, que la régression de la production de pomme de terre est due à la cherté des locations des terres, ainsi que la hausse des prix des engrais, en plus de la diminution des eaux d'irrigation et le retard dans la distribution des eaux consacrées à l'irrigation fournies par l'Agence nationale d'irrigation agricole.

Ali Y.

Cnac Mila

Financement depuis 2005 de 300 projets d'artisans

L'Agence locale de Mila de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) a financé 300 projets d'artisans, depuis 2005, a-t-on appris jeudi du directeur de wilaya de la Cnac.

Le nombre de projet d'artisanat représente 11,4% du nombre global de projets financés estimé à environ 2.733 depuis 2005 à ce jour, a indiqué Imad Baira à l'APS en marge des journées d'information organisées au profit des artisans de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM).

Le même responsable relevant que ces 257 projets d'artisans financés par la Cnac sont déjà opérationnels sur le terrain, a affirmé que les propriétaires de ces projets dont 52 femmes ont reçu une formation à la Cnac sur les méthodes de création et de gestion des micros entre-

prises.

La moyenne de la valeur des investissements accordés par la Cnac est évaluée à 2,9 millions DA, a-t-il dit, réitérant l'engagement de cette Agence à financer d'autres projets.

La même source a exhorté les artisans remplissant les conditions nécessaires pour bénéficier de crédit de la Cnac qui peut atteindre les 10 millions DA, à se rapprocher des services de ce dispositif d'aide à l'emploi pour financer leurs projets et contribuer à la création de la richesse.

Le même responsable a mis l'accent sur l'importance de la manifestation «journées d'information» de 3 jours organisée à la CAM de Mila à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'artisan, dans l'orientation des artisans vers la création

de micros entreprises à travers les différents dispositifs d'aide à l'emploi dont la Cnac.

Cette manifestation devra permettre d'informer sur les avantages et facilitations accordés comme la possibilité de louer des locaux de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), l'exonération des impôts et autres réductions offertes à cette catégorie dans le domaine de l'assurance et réassurance.

Raccordement de 600 foyers d'Oued El Athmania au réseau de gaz naturel

Au total, 600 foyers de l'agglomération secondaire «Bled Youcef» dans la commune d'Oued El Athmania, au sud de Mila ont été raccordés jeudi au

réseau de distribution de gaz naturel.

L'opération de mise en gaz, a nécessité un investissement public de plus de 260 millions de dinars, selon les informations fournies par le directeur local de l'Energie, Mohand Chérif Braham.

Le raccordement du seul foyer de cette agglomération secondaire de 3 500 habitants a coûté plus de 575 000 DA, a souligné le même responsable, faisant état de la réalisation dans le cadre de cette opération de plus de 6km de réseau de transport de gaz et plus de 13 km de réseau de distribution.

Le taux de raccordement au réseau du gaz naturel dans la wilaya de Mila avoisine, après l'alimentation de l'agglomération secondaire «Bled Youcef» en

cette substance vitale, les 66%, tandis que le taux de couverture en gaz naturel a atteint les 86%, soit 27 communes sur un total de 32 communes, selon le chef de l'exécutif local, Mohamed Amir.

Le même responsable a annoncé le raccordement «à l'ici à fin 2019» de 6 mechtas en réseau du gaz naturel et le lancement des travaux de raccordement de 11 autres mechtas en cette substance dans le cadre du Fonds de solidarité des collectivités locales ce qui va permettre le raccordement de 1 900 foyers de plus de 10 000 âmes.

Il a également annoncé le raccordement «au courant 2020» de 8 mechtas au réseau de gaz naturel.

R. R.

Décision de la CJUE sur l'étiquetage «colonies»

La mention devrait être élargie à tous les produits issus du Sahara occidental occupé

■ L'arrêt du 12 novembre que vient de prendre la Cour de justice de l'Union européenne (UE) sur l'étiquetage des produits en provenance des territoires palestiniens occupés, devrait être élargi à tous les produits issus de territoires occupés, dont celui du Sahara occidental, a indiqué l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (Aarasd).

Par Fatah G.

Soutenant que la conférence tenue vendredi au Sénat français sur la souveraineté du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles «vient à point nommé», l'Aarasd a souligné, dans un communiqué publié sur son site internet, qu'«il est grand temps de tirer les conclusions nécessaires de la décision (arrêt du 12 novembre) et d'assurer enfin la cohérence et la légalité de nos politiques commerciales face à de telles situations aux portes de l'Union européenne».

La conférence de Paris a été organisée par la sénatrice française Christine Bruno, en coopération avec l'Aarasd. A l'ordre du jour de la conférence, des exposés et un débat sur les phénomènes juridiques et politiques relatifs à la souveraineté du peuple sahraoui sur ses ressources naturelles ainsi que l'illégitimité de tout accord concernant l'exploitation de ses richesses sans son consentement et ce, dans le cadre de son droit légitime et inaliénable à l'autodétermination, selon les organisateurs.

Dans ce contexte, l'Aarasd a regretté, comme l'a déjà souligné le communiqué du groupe des Verts au Parlement européen : «En revanche, l'UE a ouvertement inclus le territoire du Sahara occidental, occupé illégalement par le Maroc depuis 1975, dans des accords bilatéraux sur les produits de l'agriculture et de la pêche avec Rabat, permettant à ces produits d'entrer sur le marché de l'UE assimilés aux produits marocains et étiquetés en tant que tels».



«Outre l'examen approfondi et comparatif par la Commission de l'approche de l'Union européenne en matière de commerce avec les territoires sous occupation/annexion – du nord de Chypre au Haut-Karabakh, du Sahara occidental à la Crimée –, nous appelons à une initiative européenne visant à réglementer le commerce des produits de tous les territoires occupés», souligne encore l'Aarasd.

Arrêt CJUE du 12 novembre : de l'étiquetage explicite aux fondamentaux du droit international

L'avocat du Front Polisario, M' Gilles Devers, qui prendra part aussi à la Conférence du 15 novembre à Paris, a dans une

première réaction à l'arrêt du 12 novembre, expliqué les perspectives ouvertes par celui-ci pour le Sahara occidental.

La CJUE, rappelle l'avocat, avait été saisie d'une question préjudicielle posée par le Conseil d'Etat français sur les méthodes d'étiquetage des produits des colonies israéliennes situées dans les territoires occupés de Palestine.

La Cour a répondu précisément : «Les denrées alimentaires originaires d'un territoire occupé par Israël doivent porter non seulement la référence à ce territoire, mais également, dans le cas où ces denrées alimentaires proviennent d'une localité ou d'un ensemble de localités constituant une colonie israélienne dans ledit territoire, la mention de cette provenance». Et les 28 Etats membres de l'UE sont

tenus d'appliquer strictement cette règle. Mais l'essentiel tient dans la démonstration faite pour parvenir à cette solution.

«Dans l'arrêt rendu mardi dernier, la Cour se fonde sur les bases du droit international, à partir de la démonstration faite à propos du Sahara occidental dans son arrêt du 21 décembre 2016. C'est le droit international humanitaire qui guide sa décision, avec deux conséquences décisives : d'une part, la domination militaire et économique ne met pas en cause le droit des peuples à l'autodétermination, lequel reste légalement intact quelles que soient les difficultés, et d'autre part, les colonies sont illégales car elles constituent des transferts de population contraires aux Conventions de Genève», explique encore M' Devers. «Alors qu'on voit dans le

monde politique une volonté de remettre en cause ces principes historiques, il est particulièrement salutaire de voir la Cour de justice de l'Union européenne, avec indépendance et compétence, les rappeler dans une démonstration que personne ne pourra contester», souligne l'avocat.

Mardi dernier, l'eurodéputé belge, Petra de Sutter, avait elle aussi réagi à propos de l'arrêt de la CJUE sur l'étiquetage «colonies israéliennes», soulignant que l'UE devrait «en tirer les conclusions nécessaires».

L'ancienne sénatrice qui préside depuis juillet la Commission Marché intérieur et protection du consommateur au Parlement européen a estimé, dans une tribune conjointe publiée par un groupe d'eurodéputés sur EUObserver, que «l'UE a un rôle actif à jouer en s'assurant de ne pas se rendre complice d'une situation d'occupation qu'elle dénonce fréquemment au niveau de la politique étrangère».

De son côté, le groupe d'eurodéputés a appelé à «une initiative européenne visant à réglementer le commerce des produits en provenance de tous les territoires occupés», et déploré, à ce titre, les approches «contradictoires» de l'Union européenne en matière de commerce avec les territoires occupés.

Alors que l'UE impose à la Russie des sanctions et des mesures commerciales restrictives depuis l'annexion de la Crimée en 2014, elle inclut ouvertement le territoire du Sahara occidental occupé dans ses accords bilatéraux sur l'agriculture et la pêche avec le Maroc, autorisant ce dernier à placer les produits sahraouis sur le marché européen, ont également dénoncé les eurodéputés.

Mondji Y.

F. G./APS

Tunisie

Lancement d'un projet d'intensification de l'agriculture irriguée

Le projet d'intensification de l'agriculture irriguée en Tunisie, cofinancé par la Banque mondiale moyennant une aide de 140 millions de dollars (environ 400 millions de dinars tunisiens), a été officiellement lancé, jeudi 14 novembre, à Gammarth (banlieue nord de Tunis), a rapporté l'agence de presse officielle.

Ce projet, dont le coût total est estimé à 430 millions de dinars, est destiné à soutenir les efforts de développement de l'agriculture irriguée entrepris par la Tunisie en ciblant les régions de Béja, Bizerte, Jendouba, Nabeul, Sfax et Siliana.

Sa finalité est d'améliorer la gestion de ressources en eau limitées et de créer des opportunités économiques, en particulier dans les zones sous-développées, selon la BM.

Les activités du projet seront axées, ainsi, sur la remise en état des systèmes d'irrigation afin d'accroître leur fiabilité et leur efficacité, «conditions nécessaires au développement d'un secteur agricole plus productif,

générant des revenus plus élevés et créateur d'opportunités pour divers types d'entreprises et diverses catégories de la population, dont les femmes et les jeunes».

Le secteur agricole est un grand consommateur des ressources en eau en Tunisie. Il accapare 80 % du total de l'eau consommée.

Pour rationaliser cette consommation de l'eau dans un pays déjà menacé par le stress hydrique, les systèmes d'irrigation dans les régions agricoles des gouvernorats ciblés devraient être restaurés.

Les pertes causées par la vétusté de ces systèmes sont estimées à 40 % de l'eau utilisée.

Le projet, qui sera mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture en coopération, à l'échelle locale, avec les Commissariats régionaux du développement agricole (CRDA), prévoit la création d'une nouvelle entité pour la gestion de l'irrigation et l'amélioration de l'efficacité des systèmes d'irrigation et la remise en état des infrastructures.

D'après le ministre tunisien de l'Agriculture

et des Ressources hydrauliques, Samir Taieb, «la superficie irriguée est passée de 50 000 hectares dans les années soixante à 435 000 hectares actuellement».

Les périmètres irrigués ne représentent que 8 % de la surface agricole utilisée, mais ils contribuent à concurrence de 37 % de la valeur de la production nationale agricole, participent à hauteur de 20 % des exportations agricoles et sécurisent la production, surtout pendant les périodes de sécheresse, a affirmé le même responsable.

Lors du financement de la BM en mai dernier, le co-responsable du projet de la Banque mondiale et spécialiste de la gestion des ressources en eau, François Onimus, avait déclaré que «ce projet comprendra des formations et des activités de renforcement des capacités destinées aux catégories de population vulnérables, comme les femmes et les jeunes, afin qu'elles disposent des compétences nécessaires pour exploiter les opportunités nouvelles dans l'agriculture».



Proche-Orient

Cessez-le-feu précaire entre Israël et le Jihad islamique à Ghaza

■ Israël a de nouveau frappé hier des cibles du Jihad islamique dans la bande de Ghaza après des tirs de roquettes, signe de la fragilité de l'accord de cessez-le-feu entré en vigueur la veille après deux jours de violences ayant fait plus d'une trentaine de morts dans l'enclave palestinienne.

Par Rosa C.

L'armée israélienne a visé «des cibles terroristes du Jihad islamique dans la bande de Ghaza», a-t-elle annoncé dans un message WhatsApp, après avoir indiqué qu'au moins sept roquettes, dont deux tard jeudi soir, avaient été tirées depuis la bande de Ghaza vers Israël malgré le cessez-le-feu. L'armée a dénoncé «la violation du cessez-le-feu et les roquettes lancées contre Israël» pour justifier ces nouvelles frappes nocturnes contre un «site de production de roquettes» dans le sud de la bande de Ghaza. «L'armée est prête à continuer à agir autant que nécessaire contre toute tentative de porter atteinte aux civils israéliens». Le raid a fait au moins deux blessés côté palestinien, qui ont été hospitalisés, selon le ministère de la Santé

à Ghaza. Pour tenter de freiner la nouvelle spirale de violence, l'émissaire de l'ONU pour le Moyen-Orient, Nickolay Mladenov, avait piloté avec l'Égypte – qui dispose d'une forte influence sur Ghaza et de relations officielles avec Israël – une médiation en vue d'une «désescalade urgente». Dans les régions israéliennes à proximité de Ghaza, les activités reprenaient hier, avant le congé du shabbat, malgré les craintes de voir l'accord voler en éclats et de nouvelles roquettes s'abattre sur Israël, après les quelque 450 tirées cette semaine depuis Ghaza. A Ghaza, territoire qui fait trois fois la superficie de Paris et où vivent environ deux millions de Palestiniens, de nombreux habitants se félicitaient du retour à un calme relatif. «Nous aspirons à la tranquillité et ne voulons pas de guerre», a résumé l'un d'eux,

Mahmoud Jarda. Pour s'assurer du maintien de ce moment de répit, les manifestations de la «marche du retour», dénonçant le blocus israélien de Ghaza et plaidant pour le retour des réfugiés palestiniens sur leurs terres, ont été annulées hier dans la bande de Ghaza, contrôlée par les islamistes du Hamas qui n'ont pas participé aux violences cette semaine. Dans le cadre de ce mouvement de protestation, entamé au printemps 2018 et repris en main par le Hamas, au moins 311 Palestiniens ont été tués par des tirs israéliens, la majorité le long de la frontière entre Ghaza et Israël. Peu avant l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, dans la nuit de mercredi à jeudi, huit membres d'une même famille palestinienne, dont cinq enfants, ont été tués dans une frappe israélienne à Deir al-Balah. Selon l'armée israélienne, un commandant du Jihad islamique à la tête d'une cellule chargée d'orchestrer des tirs de roquettes sur Israël, Rasmî Abou Malhous, en était la cible et a été tué. Le groupe islamiste armé a toutefois affirmé que cet homme était «connu comme une personne affiliée à lui mais n'était pas un de ses commandants». Ces décès portent à 34 le nombre de morts dans les frappes israéliennes qui ont visé depuis mardi le Jihad Islamique.



PH. > D. R.

Le Hamas, lui, n'a pas été visé. La séquence avait débuté mardi à l'aube avec une opération ciblée israélienne contre Baha Abou al-Ata, un haut commandant du Jihad islamique tenu responsable par Israël d'une série d'attaques récentes, alors qu'il était au lit. «Le but de l'opération était d'éliminer le commandant du Jihad islamique dans la bande de Ghaza, il a été tué ainsi que des dizaines de terroristes», s'est félicité le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu. «Nos ennemis ont reçu le message: nous pouvons atteindre qui nous voulons, y compris dans son lit». Dans la foulée de cette frappe, le Jihad islamique avait lancé un barrage

de roquettes sur Israël qui a de son côté multiplié les frappes aériennes contre les positions du groupe à Ghaza. Dans les régions israéliennes proches de l'enclave, des roquettes ont endommagé des maisons et une usine. Une autre est tombée sur une autoroute, passant à quelques mètres de foudroyer des voitures en circulation. Cette séquence est la plus meurtrière depuis des heurts entre soldats israéliens et Palestiniens ayant fait environ une soixantaine de morts le 14 mai 2018 à Ghaza, jour de l'inauguration à Jérusalem de l'ambassade des États-Unis.

R. C.



Commentaire

Catastrophisme

Par Fouzia Mahmoudi

Bien des années avant le référendum du Brexit les Cassandres assuraient à ceux qui souhaitaient une sortie de l'Union européenne les pires calamités. Ces prédictions, sans surprises, catastrophistes au possible n'ont fait qu'augmenter après que les Britanniques, défiant toutes les prédictions, aient voté pour la sortie de leur pays de l'UE. Aujourd'hui, alors que la Grande-Bretagne n'est plus qu'à trois mois de la sortie officielle des instances européennes, continue à recevoir les avertissements des dirigeants de l'UE. En effet, Donald Tusk est plus que pessimiste quant au rayonnement post-Brexit du Royaume-Uni. Selon le président du Conseil européen, le royaume va devenir un «joueur de seconde zone», un «outsider» incapable de concourir avec des puissances telles que les États-Unis, la Chine et l'Union européenne. Le Brexit marque «la fin véritable de l'empire britannique» et les partisans du divorce ont été abusés s'ils pensaient que quitter l'UE permettrait à leur pays de retrouver sa prépondérance dans les affaires mondiales, a ajouté mercredi l'ancien Premier ministre polonais dans un discours prononcé à Bruxelles devant le Collège d'Europe, qui forme les nouvelles générations de fonctionnaires européens. Les propos directs de Donald Tusk, dont le mandat de président du Conseil européen s'achève à la fin du mois, interviennent à un moment où le Royaume-Uni s'appête à retourner aux urnes pour un scrutin législatif crucial, où la question du Brexit divise en profondeur la classe politique britannique. Certains partisans du Brexit ont fait valoir que quitter l'Union européenne, le plus grand ensemble commercial du monde, permettrait au Royaume-Uni de tisser des liens économiques plus étroits avec d'autres pays. «Vous pouvez entendre là un désir d'empire. Mais le fait est que c'est exactement le contraire [qui va se produire]. C'est seulement en faisant partie d'une Europe unie que le Royaume-Uni peut jouer un rôle mondial», a poursuivi Tusk. «Et le monde le sait... Après son départ, le Royaume-Uni deviendra un outsider, un joueur de deuxième zone, alors que les choses sérieuses se passeront avec la Chine, les États-Unis et l'UE», a poursuivi le président du Conseil européen. Donald Tusk, qui n'a jamais caché son hostilité à un départ du Royaume-Uni, a appelé les partisans d'un maintien du pays dans l'UE à ne pas baisser les bras avant les élections anticipées du 12 décembre. «Les seuls mots qui me viennent à l'esprit aujourd'hui sont simples : ne renoncez pas. Dans ce match, nous avons ajouté les prolongations. [...] Peut-être irons-nous même jusqu'aux pénaltys ?» Les Européens semblent ainsi garder espoir jusqu'au bout d'un revirement surprise du gouvernement britannique qui annoncerait la tenue d'un second référendum sur le Brexit. Encore faudrait-il savoir si les Britanniques ne feraient pas une fois encore le même choix, malgré les avertissements répétés et l'insistance des oiseaux de mauvais augure.

F. M.

Présidentielle américaine de 2020

L'arrivée tardive de candidats Démocrates, signe d'une «angoisse» face à Trump

Après déjà des mois de campagne, l'irruption dans la primaire démocrate d'un nouveau candidat, l'ex-gouverneur Deval Patrick, et la perspective d'une entrée en piste du milliardaire Michael Bloomberg témoignent des inquiétudes d'un parti désireux avant tout de battre Donald Trump. «Il y a beaucoup de turbulences au sein du parti, beaucoup d'angoisse», estime Matthew Dallek, professeur de sciences politiques à l'université George Washington. Malgré près d'une vingtaine de candidats encore en lice, l'idée que les favoris à ce stade «ont tous des faibles notables inquiète les responsables du parti». D'autant que tous, électeurs et stratèges démocrates, partagent «une volonté écrasante: trouver quelqu'un qui puisse battre Trump» lors de la présidentielle de novembre 2020. Les candidats se sont déjà fait connaître de millions d'électeurs en s'affrontant lors de quatre débats et ont sillonné des mois durant les premiers États qui voteront début 2020 pour la primaire démocrate. Et il reste moins de trois mois avant le premier scrutin dans l'Iowa, le 3 février. Pourtant, la course semble encore grande ouverte avec cette

semaine l'arrivée d'un nouveau candidat modéré, Deval Patrick, des signaux forts de la part de l'ex-maire de New York Michael Bloomberg et même Hillary Clinton, candidate malheureuse en 2016, déclarant être «sous une énorme pression» pour se représenter. Il n'est pas inédit qu'une primaire – républicaine ou démocrate – soit encore agitée à ce stade de la campagne, soulignent les experts, en rappelant notamment comment Donald Trump avait remporté l'investiture républicaine face à des candidats beaucoup plus établis. Mais cette fois, «le vif désir au sein du parti de battre Trump semble plus élevé», que, par exemple, celui des démocrates désireux de gagner contre George W. Bush en 2004, souligne Robert Boatright, professeur à l'université Clark. «Cela peut sembler très tard pour une candidature, mais il est aussi trop tôt pour que cela soit un signe de faiblesse» du parti, analyse Zachary Albert, professeur à l'université Brandeis. Si les démocrates, «comme les républicains en 2016, ne parvenaient pas à se rassembler derrière un ou deux candidats à plus long terme, alors ce serait un signe de faiblesse». Après avoir affirmé il y a près d'un

an qu'il ne se lancerait pas, l'ex-gouverneur du Massachusetts Deval Patrick, proche de Barack Obama, a fait jeudi son entrée tardive. «Il est difficile de susciter de la passion du jour au lendemain», a réagi sur Twitter Andrew Yang, petit candidat qui s'est forgé un nom grâce à une idée forte – un revenu minimum universel – et des mois passés sur le terrain. «Ça va être dur pour lui». Né dans une famille pauvre de Chicago, Deval Patrick espère, à 63 ans, disputer à Joe Biden, 76 ans, la voie modérée. Longtemps grand favori, l'ancien vice-président de Barack Obama reste en tête des sondages mais a perdu du soutien, après des gaffes, des doutes sur son âge et son association involontaire – à l'enquête explosive en destitution qui menace Donald Trump: c'est en demandant à l'Ukraine d'enquêter sur les Biden que le président républicain a été happé par le scandale. Pour M. Boatright, Deval Patrick a estimé que «les donateurs fortunés (du parti démocrate)» étaient «mécontents des candidats et mécontents à l'idée de voir Warren ou Sanders décrocher l'investiture», car trop à gauche.

10^e Festival international du cinéma d'Alger

Remise des prix aux lauréats et hommage à Moussa Haddad

■ Le film documentaire «143, rue du désert», du réalisateur algérien Hassen Ferhani et «The Tower» (Wardi), une fiction du Norvégien Mats Grorud, ont remporté les grands prix du jury en clôture, jeudi à Alger, de la compétition du 10^e Festival international du cinéma d'Alger qui a rendu un hommage au réalisateur Moussa Haddad.

Par Adéla S.

Les jurys des trois catégories compétitives à ce festival, dédié au film engagé, ont remis les distinctions aux lauréats lors d'une cérémonie marquée par un hommage appuyé à l'un des grands cinéastes algériens, Moussa Haddad, disparu en décembre dernier. Un documentaire rétrospectif retraçant le parcours du réalisateur du film culte du cinéma algérien, «Les vacances de l'inspecteur Tahar», et sa riche filmographie, a été projeté en présence des membres de la famille de Moussa Haddad (1937-2019). Le jury de la catégorie documentaires, présidé par le cinéaste Saâd Khiari, a attribué son Grand prix à «143, rue du désert», un long métrage de 100 minutes qui s'intéresse à la femme algérienne à travers un portrait de Malika, gérante d'un petit commerce dans le désert algérien. «A l'envers de l'histoire», documentaire de la Serbe Mila Turajlic, a remporté le Prix spécial du jury, alors que «Sur les traces de Mamani Abdoulaye», de la réalisatrice nigérienne Amina

Abdoulaye Mamani, s'est vu attribué une «mention spéciale». Le Grand prix de la catégorie longs métrages de fiction est revenu à «Wardi» (The Tower), un film d'animation (coproduit par la Norvège et la Palestine), qui raconte l'histoire d'une famille de réfugiés palestiniens au Liban. Concernant les courts métrages, autre catégorie compétitive de ce 10^e Fica, le jury, présidé par l'actrice Mouni Bouallam, a attribué son Grand prix à «Facing Mecca» du réalisateur suisse Jean-Eric Mack. Le jury a également décerné des mentions d'encouragement aux films algériens «Felfel Lahmar» de Saâdia Gacem, «Hadi Hiya» de Youcef Mahsas ainsi qu'une mention spéciale à «Une histoire dans ma peau» de Yanis Kheloufi. Pour sa part, le public a plébiscité «Paysages d'automne», une fiction de Merzak Allouache, «La Bolduc» du Canadien François Bouvier, «Sotra» d'Abdellah Aggoune, «La fausse saison» de Menad Embarek et encore «143, rue du désert», primé également de la «Médaille Ghandi», une distinction décernée par le Conseil international du cinéma, de la télévision et de la communication

audiovisuelle (Cict). A l'issue de la remise des prix, le documentaire «Inocencia», du réalisateur cubain Alejandro Jil, a été projeté au public. D'une durée de 78 mn, «Inocencia» revient sur l'exécution des huit étudiants en médecine, événement douloureux survenu à La Havane en 1871. Les projections hors compétition se sont poursuivies hier et aujourd'hui avec à l'affiche «Les enfumades du Dahra» et «André Ravéreau et l'Algérie : Et le site crée la ville», un documentaire consacré à l'architecte français qui a passé une grande partie de sa vie en Algérie. Ouvert le 7 novembre dernier, le 10^e Fica a mis en compétition dix-huit films entre documentaires et fictions.

«Yuli» et «Karma» projetés à l'avant-dernier jour du Fica

Les longs métrages espagnol «Yuli» et égyptien «Karma» ont été projetés, mercredi à Alger, dans le cadre du 10^e Festival international du cinéma d'Alger (Fica). Réalisé par Iciar Bollain, «Yuli» raconte la vie et l'œuvre du danseur cubain Carlos Acosta. Pour l'aider à échapper à la



misère, Pedro Acosta, le père de ce jeune Cubain surdoué et au caractère imprévisible, l'incite à étudier la danse dans les meilleures écoles de son pays. L'adolescent rebelle renâcle, puis s'exécute. Quelques années plus tard, il deviendra une star du Royal Ballet de Londres. Dans «Yuli», Iciar Bollain retrace le parcours du célèbre danseur cubain Carlos Acosta qui incarne son propre rôle dans la fiction. Le film dresse, néanmoins, le portrait de ce danseur atypique, farouchement attaché à sa terre natale. Dans ce film, écrit par le scénariste Paul Laverty (époux de la réalisatrice), le danseur Carlos Acosta joue le rôle de Carlos le quadragénaire, Edilson Manuel Olvera le rôle de Carlos Acosta enfant et Kevyin Martinez celui de Carlos Acosta jeune. Santiago Alfonso interprète le rôle de Pedro Acosta, père du danseur. Née en 1967 à Madrid, la réalisatrice et scénariste Iciar Bollain a commencé sa carrière en tant qu'actrice à l'âge de 15 ans. Au début de 1991, elle

fonde une maison de production. En 1996, elle réalise son premier film «Cocou, tu es seule ?» qui a eu un grand succès dans son pays. Sa dernière œuvre «Yuli» a participé à plusieurs festivals et a été plusieurs fois primée. La deuxième partie de la soirée a été réservée au long métrage égyptien «Karma» (2018), réalisé par Khaled Youssef. Ce film qui traite des disparités ethniques, religieuses et financières qui divisent la société, raconte l'histoire d'«Adham», un homme d'affaires musulman qui veut raser les bidonvilles du Caire pour récupérer les terrains et y construire des résidences luxueuses et qui rencontre dans un rêve «Watani», un chômeur chrétien qui souhaiterait prendre sa place. La trame du film prend une tout autre allure lorsque les deux personnages échangent leurs rôles et chacun d'entre eux tente, alors, de changer l'aspect négatif de l'autre. Ce long métrage a été interprété par les acteurs Amr Saad, Ghada Abdelrazak, Khalid El Sawi, Maged El Masri et Dalal Abdelaziz. Né en 1964, Khaled Youssef était l'assistant du célèbre réalisateur égyptien Youssef Chahine. Il a écrit avec lui le scénario de plusieurs de ses films. Après une rupture avec le cinéma depuis 2011 pour avoir intégré le monde de la politique en tant que député parlementaire, Khaled Youssef a renoué l'an dernier avec le septième art à travers avec sa dernière œuvre «Karma».

A. S./APS

Alger

Ouverture de la Semaine culturelle japonaise

La 3^e édition de la Semaine culturelle japonaise a été inaugurée, jeudi à Alger, avec des expositions riches sur la gastronomie japonaise, l'ikebana (l'art de faire vivre les fleurs) et l'origami.

La cérémonie d'ouverture a été organisée au Musée des beaux-arts, où une séance de dégustation du plat japonais traditionnel «sushi» a été proposée par le chef cuisinier

japonais Kenji Shimura, outre une exposition sur l'origami (art de pliage de papier) par l'artiste algérien Hafsi Ouahbi d'Oran.

L'ambassadeur japonais Kazuya Ogawa s'est dit content de cette semaine culturelle, exprimant son souhait de voir «cette manifestation contribuer dans les échanges à l'avenir pour jeter un pont entre les deux pays».

Cette manifestation de 5 jours sera égale-

ment une occasion pour organiser des ateliers sur la calligraphie japonaise traditionnelle, outre un concours de la langue japonaise et des projections de films, et ce, au niveau du Musée des beaux-arts, l'ambassade du Japon et le Palais de la culture Moufid-Zakaria. La Semaine culturelle japonaise à Alger se poursuit jusqu'au 18 novembre.

M. L.

Tiaret

Noureddine Maarouf, lauréat du concours «Sawt Waaed»

Le jeune Noureddine Maarouf a remporté le premier prix du concours de chant «Sawt Waaed» (voix prometteuse), dont la finale a eu lieu jeudi à la maison de la culture «Ali-Maachi» de Tiaret. Les deuxième et troisième places de ce concours sont revenues aux jeunes Abdelkader

Belkheir et Khaled Fawzi Bensalem, a indiqué le membre du jury, Ahmed Zitouni, estimant que «toutes les voix ayant participé à ce concours sont prometteuses et auront un avenir sur la scène artistique avec des voix distinguées». Les jeunes ont été évalués par un jury composé

d'artistes et musiciens professionnels. Le lauréat de «Sawt Waaed», Noureddine Maarouf, a exprimé sa joie pour ce titre inattendu eu égard à la forte concurrence, annonçant qu'il va chanter avec l'orchestre «Wissal» de Tiaret dans les prochains jours.

A noter que la phase qualifi-

cative de ce concours, qui s'est déroulée le 19 octobre dernier, a vu la participation de 40 jeunes. Au programme de la finale, une soirée artistique animée par le jeune Hakim et Noureddine Tayebi, un diplômé de l'école «Alhan wa Chabab», originaire de la wilaya de Tiaret.

L'orchestre «Wissal», le réalisateur Noureddine Zerrouki auteur du court métrage «Synapse», détenteur du prix de l'Autruche d'or au Festival international de Nouakchott (Mauritanie), les artistes Faycal Boukhetache, lauréat du premier prix au Festival de la chanson chaabi à Sétif et le dramaturge Mohamed Amine Abdessamad qui a décroché le premier prix au festival du théâtre des jeunes à Constantine, ont été honorés à cette occasion.

H. Y.

Salon national de la photographie à Sétif

100 clichés pour immortaliser la beauté de l'Algérie

Cent photographies dédiées à la beauté de l'Algérie sont exposées depuis jeudi à la maison de la culture Houari-Boumediene de Sétif, à l'occasion de la 1^{re} édition du Salon national de la photographie d'art à Sétif. Placée sous le slogan «Mon pays, patrimoine et tourisme», cette manifes-

tation de trois jours réunit les œuvres de 32 photographes de plusieurs wilayas qui ont réussi à captiver l'attention de nombreux visiteurs.

Mourad Amraoui d'Oum El Bouaghi participe avec deux photos sur des spectacles de fantasia où les chevaux et les salves de

baroub sont porteurs, assure l'artiste, d'une profonde symbolique dont les racines plongent dans l'histoire lointaine de la société.

Les photos présentées évoquent divers thèmes dont les paysages naturels, les sites historiques et touristiques et les métiers artisanaux.

K. L.

AGEND'ART

Office Ryad El Feth
Du 7 au 16 novembre :
10^e édition du Festival international du cinéma d'Alger.



Para-athlétisme/Mondiaux-2019 (Poids F33)
Kamel Kardjena décroche l'argent

LE PARA-ATHLÈTE algérien Kamel Kardjena a décroché la médaille d'argent de l'épreuve du lancer de poids (F33) des Mondiaux-2019 de para-athlétisme, à l'issue de la finale disputée jeudi à Dubaï (Emirats arabes unis).

Kardjena, avec un jet à 11.14 m, a été devancé par le Russe Aleksander Khrupin (11.21 m), alors que la médaille de bronze est revenue à l'Iranien Ahmadi Mahammadreza (11.09 m).

Avec cette nouvelle médaille, l'Algérie compte désormais 15 breloques (2 or, 7 argent et 6 bronze).

Les autres médailles algériennes ont été remportées par Nassima Saïfi (or au disque F56/57 et argent au poids

F56/57), Lahouari Bahlaz (or au club F32, argent poids F32), Walid Ferhah (argent, club F32), Mounia Gasmi (argent au club F32 et bronze au poids F32), Lynda Hamri (argent, longueur T12), Sid Ali Bouzourine (argent, 800m T36), Abdellatif Baka (bronze, 1500m T13), Safia Djelal (2 bronze, disque F56/57 et poids F56/57), Mohamed Berrahal (bronze, 200 m T51) et Mohamed Hamchi (bronze, poids F32).

Plus de 1 400 athlètes issus de 120 pays, dont 22 Algériens, prennent part au rendez-vous de Dubaï, qualificatif aux Jeux paralympiques de Tokyo-2020.

L'objectif de la participation algérienne est de revenir avec 18 médailles, dont deux en or.

Eliminatoires de la CAN 2021/Algérie 5-Zambie 0

Les Verts atomisent les Zambiens

■ Les champions d'Afrique ont fait parler leur rang. Après une première mi-temps poussive, les Verts ont accéléré et atomisé les Zambiens ; sans être chatoyants, ils ont été efficaces.



Bensebaïni et les Verts intraitables

Par Imad M.

Après une première mi-temps peu convaincante, les Verts ont tout de même ouvert le score à la 44^e après une belle action de Mahrez repoussée en corner, que Belaïli tire en trouvant la tête de Bensebaïni. Les Verts avec une possession stérile peuvent s'estimer heureux de ce 1 à 0 à la mi-temps, car les Zambiens se sont montrés très rapides en contre et souvent dangereux.

En seconde période après 20 minutes ennuyées, les Verts mettent le pied au plancher et c'est Belaïli qui s'infiltrer avant de se faire descendre dans la surface, l'Oranais est en feu ce soir. Mahrez donne le ballon à Bounedjah qui convertit le penalty à la 68^e.

Sept minutes plus tard, c'est le chef-d'œuvre de ce match, une percée d'Atal trouve Belaïli à l'entrée de la surface, l'attaquant brosse son ballon qui se loge dans la lucarne de Nsabata.

Youcef Belaïli impliqué dans les trois premiers buts algériens et sans aucun doute homme du match, cède sa place à Soudani à la 80^e à qui il ne faut que cinq petites minutes pour retrouver le chemin des filets avec les Verts.

Enfin en toute fin de match, le capitaine Mahrez distille un passe millimétrée à Bounedjah qui pique sa belle pour un très joli but et un doublé dans ce match. Depuis 2016, l'EN n'avait plus gagné sur un tel score et les champions d'Afrique ont tenu leur rang, prochain rendez-vous dès lundi à Gaborone.

2 émissaires de la FAF à Gaborone pour préparer le Botswana

Ne voulant certainement pas être prise de court, la Fédération algérienne de football (FAF) a dépêché deux émissaires à Gaborone pour préparer la rencontre Botswana-Algérie comptant pour la 2^e journée des éliminatoires de la CAN-2021.

Les deux représentants de la

FAF sont Belyacine Brahim (coordinateur de l'équipe nationale) et Ouznali Youcef (directeur du Centre technique de Sidi-Moussa et docteur vétérinaire de l'équipe nationale).

Les préparatifs vont bon train et toutes les conditions ont été réunies pour accueillir la sélection nationale, que ce soit au niveau de l'hébergement ou du stade.

Le départ de la délégation algérienne à destination de Gaborone, par avion spécial affrété par la compagnie nationale Air Algérie, était prévu vendredi (hier) à partir de 10h00 de l'aéroport international Houari-Boumediène.

Le climat à Gaborone connaît des températures changeantes, puisque mercredi il faisait 24 degrés avec un ressenti de 26 degrés, alors qu'il est prévu 33 degrés maximum vendredi, jour d'arrivée de l'équipe, et 36 degrés maximum lundi, jour du match.

I. M.

Tour cycliste des Aéroports de Tunisie (3^e étape)
Oussama Cheblaoui s'impose

L'ALGÉRIEN Oussama Cheblaoui s'est adjugé la troisième étape du Tour cycliste international des Aéroports de Tunisie, disputée jeudi entre Gafsa et Tozeur sur une distance de 104 km.

L'Algérien du GS Pétroliers a franchi la ligne d'arrivée dans un temps de 2h31:37, devant ses coéquipiers de la sélection nationale, Sahiri Ayoub et du GS Pétroliers, Lallouchi Ismail, crédités du même temps.

L'Algérien Hamza Yacine a conservé son maillot jaune de leader au classement général individuel, avec un temps de 9h18:20, devant ses coéquipiers du GS Pétroliers, Lallouchi Ismail (9h21:01) et Benyoucef Abdallah (9h21:29).

Il a également gardé son maillot vert du meilleur sprinteur avec un total de 70 points, devant ses deux coéquipiers du GSP, Lallouchi Ismail (50 pts) et Oussama Cheblaoui (47 pts).

Au classement général par équipes, le GS Pétroliers occupe la première place avec un temps de 27h57:22, devant l'équipe nationale de Tunisie (28h10:53) et l'équipe nationale de Libye (28h21:44).

Vendredi, la quatrième étape du Tour cycliste international des Aéroports mènera le peloton de Tozeur à Douz.

Six cyclistes algériens juniors prennent part au Tour international cycliste des aéroports, organisé en cinq étapes du 12 au 17 novembre à Tunis.

Organisée par l'Office tunisien de l'Aviation Civile et des Aéroports (OACA), cette compétition enregistre la participation de neuf pays, à savoir la Tunisie, la France, l'Algérie, la Libye, le Maroc, Malte, l'Égypte, le Canada et l'Arabie saoudite.

JM Oran-2021

Le calendrier des compétitions en gestation

LE CALENDRIER final des compétitions entrant dans le cadre de la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM) qu'abritera Oran en 2021 sera fixé début décembre prochain, a-t-on appris du comité local d'organisation de cet événement.

Un calendrier «brouillon» est déjà établi par la commission des sports relevant du comité d'organisation local. Il sera soumis pour approbation à la commission de coordination du Comité international des jeux méditerranéens (CIJM), attendue à Oran le 2 décembre dans une nouvelle visite comptant pour les préparatifs des JM, précise-t-on de même source.

Vingt-quatre sports sont retenus dans le programme du rendez-vous méditerranéen à Oran, du 25 juin au 5 juillet 2021, avait annoncé le président de CIJM, le Français Bernard Amslam, lors d'une conférence de presse tenue à Oran en juillet dernier.

Cette liste a été arrêtée après avoir «éliminé» quelques sports proposés précédemment par le comité d'organisation local, avait

souligné ce responsable.

«Certains sports relevant des jeux de plage, à l'image du beach-volley et de l'aviron, ont été supprimés du programme initial des Jeux. En revanche, nous avons donné notre feu vert pour la tenue d'autres sports proposés, comme la rafla, les sports équestres, le basket-ball 3x3, ainsi que certaines disciplines en athlétisme», a-t-il déclaré.

La prochaine visite de la commission de coordination à Oran coïncidera aussi avec la tenue de la première réunion du conseil exécutif du CIJM, que préside l'Algérien Amar Addadi, dans la capitale de l'Ouest du pays, rappelle-t-on.

Voici, par ailleurs, la liste des sports inscrits pour les JM-2021 : athlétisme, badminton, basket-ball (3x3), rafla, boxe (hommes), cyclisme, escrime, football, gymnastique, haltérophilie, handball, judo, karaté-do, luttes associées, natation, sports équestres, taekwondo, tennis, tennis de table, tir, tir à l'arc, voile, volley-ball et water-polo.

Report du match PAC-USMBA

Medouar donne sa version

Le patron de la LFP, Abdelkrim Medouar, a expliqué dans une déclaration à la presse, les raisons du report du match opposant le Paradou AC à l'USM Bel Abbès.

Le président de la Ligue a déclaré : «On ne peut pas comparer le report de Paradou AC – USM Bel Abbès et MC Alger – USM Alger car ce dernier a été reprogrammé après que nous ayons demandé l'autorisation de jouer des matchs en retard et le

Bureau Fédéral (FAF, ndlr) a accepté. Il nous a juste été demandé de ne pas programmer de rencontres le 10 et 15 octobre, jour de match de la sélection nationale».

Abdelkrim Medouar a ajouté : «Cette fois-ci, nous avons demandé à l'USM Alger de jouer le match retard face au Paradou AC, ils ont refusé, ils nous ont dit : "Nous sommes attachés au règlement". On a dit : "Pas de problème"».

Le premier responsable de la LFP a conclu : «Nous avons vu que le PAC n'avait pas de joueurs en équipe nationale, nous leur avons programmé un match face à l'USM Bel Abbès (le 16 novembre, ndlr). Ensuite, le joueur Adem Zorgane a été appelé avec l'EN, les dirigeants du Paradou nous ont dit : "Nous avons aussi à un joueur en équipe nationale et comme l'USM Alger, on ne peut pas jouer"».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Nominations par la Présidence

Chikhi Kamel-Eddine, nouveau P-DG de Sonatrach

LE CHEF de l'Etat, Abdelkader Bensalah a nommé, jeudi, Chikhi Kamel-Eddine au poste de président-directeur général du Groupe Sonatrach, indique un communiqué de la Présidence de la République. «Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a nommé, ce jeudi 14 novembre 2019, Chikhi Kamel-Eddine au poste de Président-Directeur-Général du Groupe Sonatrach en remplacement de Hachichi Rachid dont il a été mis fin aux fonctions en cette qualité», précise le communiqué.

Benabderrahmane Aymane, nouveau gouverneur de la Banque d'Algérie

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a nommé, jeudi, Benabderrahmane Aymane au poste de gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), indique un communiqué de la Présidence de la République. «Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a nommé, ce jeudi 14 novembre 2019, Benabderrahmane Aymane au poste de Gouverneur de la Banque d'Algérie», précise le communiqué.

APS

Présidentielle du 12 décembre

Les candidats tenus de déclarer les sources de financement de leurs campagnes électorales

LES CINQ candidats en lice pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain sont tenus de déclarer les sources de financement de leurs campagnes électorales, et ce conformément aux dispositions de la loi organique relative au régime électoral, et ce en vue de garantir un processus électoral régulier et transparent. A ce titre, l'article 190 du régime électoral stipule que les campagnes électorales sont financées au moyen de ressources provenant de la contribution des partis politiques, de l'aide éventuelle de l'Etat, accordée équitablement et des revenus des candidats. L'article 191 de la même loi interdit à tout candidat à une élection à un mandat national ou local de recevoir, de manière «directe» ou «indirecte», des dons en espèces, en nature ou toute autre contribution quelle qu'en soit la forme, émanant d'un Etat étranger ou d'une personne physique ou morale de nationalité étrangère. Les dépenses de campagne d'un candidat à l'élection du président de la République ne peuvent excéder un plafond de cent millions de dinars (100.000.000 DA) pour le premier tour. Ce montant est porté à cent vingt millions de dinars (120.000.000 DA) en cas de deuxième tour, précise l'article 192. Aux termes de l'article 193 de la même loi, «tous les candidats à l'élection présidentielle ont droit, dans la limite des frais réellement engagés, à un remboursement forfaitaire de l'ordre de dix pour cent (10%)». «Le candidat à l'élection du président de la République ou à la liste de candidats aux élections législatives, est tenu d'établir un compte de campagne retraçant, selon leur origine et selon leur nature, l'ensemble des recettes perçues et des dépenses effectuées. Ce compte, présenté par un expert comptable ou un commissaire

aux comptes, est adressé au Conseil constitutionnel et à l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE)», souligne 196. Le compte du président de la République élu, est publié au «Journal officiel» de la République algérienne démocratique et populaire, selon le même article qui précise que les comptes des candidats sont déposés auprès du Conseil constitutionnel. En cas de rejet du compte de campagne électorale par le Conseil constitutionnel, il ne peut être procédé aux remboursements prévus aux articles 193 et 195 de la présente loi organique. A ce titre, le membre de l'ANIE, Karim Khelfane avait rappelé que l'un des principales missions de cette Autorité est de veiller à ce que le scrutin soit «démocratique, transparent et propre», indiquant, à ce sujet, que l'Autorité «s'engage à s'attarder» sur la question de la provenance du financement de la campagne électorale. Il avait assuré, en outre, que l'argent des candidats «sera filtré par un commissaire aux comptes» et que des «investigations» seraient menées par l'ANIE dans ce sens. Pour ce qui est des appréhensions sur le financement de la campagne électorale par de l'«argent sale», le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Hassen Rabehi avait affirmé que «cette échéance se déroulera dans de bonnes conditions, au regard des moyens et des procédures légales et administratives décidées dans le cadre de la démarche visant à protéger ce rendez-vous historique, grâce à la conjugaison des efforts de tous les citoyens», ajoutant que «l'ère de la corruption est révolue et la justice a prouvé qu'elle est à l'affût de tous les corrompus».

L. M.

Marche contre l'islamophobie en France



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

Jubilé en l'honneur du champion de boxe Loucif Hamani

Un grand gala de boxe en l'honneur du champion d'Afrique sera abrité cet après-midi par la salle omnisports de la ville de Tizi Ouzou.

Par Hamid M.

L'ancien champion d'Afrique Loucif Hamani sera honoré aujourd'hui par un jubilé à l'initiative de la wilaya, de l'Assemblée populaire communale de Tizi Ouzou, du club sportif amateur «Tizi-boxe», de la Fédération algérienne de boxe et de l'ONCI. Au programme de ce jubilé, 5 combats de boxe professionnelle qu'animeront des



boxeurs des catégories seniors et juniors (filles et garçons) des ligues de boxe de Tizi Ouzou et d'Alger, de l'animation artistique, de la remise des prix et des cadeaux. Le parcours professionnel de Loucif Hamani sera projeté à l'occasion au public attendu. A rappeler que Loucif Hamani avait remporté le titre de champion d'Afrique de boxe des Super Welters ABU en 1976 et 1977.

H. M.

Le gouvernement élabore des textes de loi

Pour une meilleure organisation de la profession de journaliste

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Hassen Rabehi, a affirmé jeudi à Alger, que le gouvernement était en passe d'élaborer une série de textes de loi permettant à la presse de travailler dans un «cadre organisé».

Dans une déclaration à la presse en marge d'une journée d'étude sur l'impact des réseaux sociaux sur les sociétés, le ministre a précisé que le gouvernement «a pris l'initiative d'élaborer une série de textes de loi liés à la profession de journaliste et aux établissements médiatiques de la presse écrite et audiovisuelle», indiquant que «ces textes sont en cours d'examen avant leur adoption».

Ces textes permettront à la corporation «d'œuvrer et d'intervenir dans un cadre légal organisé, à la lumière du respect de l'éthique en assumant ses responsabilités devant tous».

Dans ce cadre, le ministre de la Communication a déclaré que la presse en Algérie «est libre» mais «elle doit faire preuve de professionnalisme et de responsabilité», mettant en avant son rôle «dans l'orientation et la sensibilisation de la société pour le

bien du pays». Par ailleurs, M. Rabehi a appelé les citoyens «à réagir à tout ce qui est relayé à travers les réseaux sociaux et les sites électroniques pouvant porter atteinte à l'unité nationale et à l'intérêt suprême du pays».

Safy T.

Météo

Fortes pluies accompagnées de chutes de grêle sur le nord du pays à partir d'aujourd'hui

DE FORTES pluies, parfois orageuses accompagnées localement de chutes de grêle, sont attendues sur plusieurs wilayas du nord du pays à partir de samedi matin, selon un bulletin météo spécial (BMS) mis vendredi par l'Office national de météorologie. Ces wilayas, placées en vigilance «orange», sont : Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran, Mostaganem et Chlef où les quantités de pluies prévues sont estimées entre 20 et 30 mm

durant la validité de ce BMS (samedi de 03h00 à 15h00). Ces pluies toucheront, par la suite, les wilayas de Boumerdès, Tizi Ouzou, Bouira, Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Guelma et Souk Ahras avec des cumuls estimés entre 30 et 50 mm, de samedi à 06h00 au dimanche à 06h00, note la même source, précisant que des rafales de vent sous orages sont également prévues.

L. M.